



FORMATION PERMIS D'EXPLOITATION

La formation permis d'exploitation est obligatoire pour toute personne souhaitant ouvrir ou exploiter un débit de boissons en maîtrisant la législation des débits de boissons. Le contenu de la formation est défini par l'arrêté du 29 novembre 2011.

Obtention du CERFA Permis d'Exploitation obligatoire pour l'exploitation d'un débit de boissons

Date de session : Entrées/sorties permanentes

Prérequis pour la formation : Aucun prérequis

Durée : 2,5 journées consécutives soit un total de 20 h

Modalités : Formation en présentiel ou en distanciel (visio-conférence).

Tarif: 500 €

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et pédagogie participative avec quizz, études de cas dirigés pour permettre une application concrète et pratique des items étudiés.

Remise de l'attestation CERFA réglementaire exigible en cas de contrôle.

Remise d'un support de cours comprenant tous les documents PE.

KEDI Formation est agréé pour dispenser la formation « Permis d'Exploitation »

Objectifs :

1. Acquérir des savoirs:

- Connaître ses droits et obligations à l'égard des clients, des administrations, des salariés, du voisinage...
- Connaître les infractions à la législation et les sanctions encourues

2. Éviter toute sanction aux conséquences lourdes:

- Éviter toute mise en cause de sa responsabilité civile ou pénale
- Éviter toute fermeture administrative ou judiciaire de l'établissement, tout retrait de licence.

3. Acquérir des savoir-être:

- Être sensibilisé aux problématiques de prévention et de lutte contre l'alcoolisme, la drogue, le tabac, le bruit notamment
- Être un chef d'entreprise responsable à l'égard de ses clients
- Être un chef d'entreprise averti et rigoureux

4. Obtenir le permis d'exploitation :

- Réussir l'examen final de la formation.
- Obtenir l'attestation de formation nécessaire pour obtenir la licence d'exploitation.

